



Séjour Destination Neige

19 au 23 février 2018

CDSA 38

7 Rue de l'Industrie 38 327 EYBENS Cedex

Tel. : 04.76.26.63.82 / Mobile : 06.33.54.79.55

E-mail : emilie.cdsa38@gmail.com

sportadapte38.fr

Loisirs
Sport Adapté

INFOS Séjour Destination neige : du lundi 19 au vendredi 23 Février 2018

Au programme

- Ski de fond : accessible à tous, débutant à confirmé. Il est important de noter sur la fiche d'inscription quel choix : alternatif (skis dans les rails) ou skating (skis hors des rails style : pas de patineur)
- Ski alpin : réservé aux skieurs initiés. Cette activité pourra être annulée en cas de nombre insuffisant d'inscrits.
- Luge
- Jeux de neige
- Randonnée en raquettes

Dans la mesure du possible, il est préférable de prévoir son propre matériel (skis, raquettes, bâtons, luge et casque).

Le séjour et les activités sportives seront encadrés par 3 professionnels en Activité Physique Adaptée.

Le CDSA 38 se réserve le droit de modifier le programme des activités selon les conditions météorologiques.

Le lieu de rendez-vous se fera sur le parking de la Maison des Sports à Eybens le lundi 19 février à 9h00 pour le départ et le vendredi 23 février à 16h30 pour le retour.

Hébergement

L'hébergement est situé à St Martin de Chaillol (hautes-Alpes) au centre de vacances le Kaly en pension complète.

INFOS Inscription

Inscription et annulation

Documents à fournir :

- Fiche d'inscription «Séjour Destination neige»
- Fiche traitement
- Dossier sportif 2017-2018 ou renouvellement dossier sportif 2017-2018 (si pas déjà fourni lors d'une inscription précédente) : ce dossier sera valable pour toutes les inscriptions 2017-2018.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 8 Février 2018 **dans la limite des places disponibles et traitées dans leur ordre d'arrivée, par courrier, cachet de La Poste faisant foi, dossier sportif complet et règlement versé au CDSA 38.**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Emilie Moncarey ou Maïva Nawabi : emilie.cdsa38@gmail.com ou 04.76.26.63.82.

Tarifs et règlements

Sont compris dans le prix du séjour :

- Hébergement,
- Pension complète,
- Transport,
- Frais d'organisation,
- Frais d'encadrement sportif
- Animations, activités collectives, visites, activités physiques proposées par l'équipe d'encadrement, locations du matériel nécessaire aux activités.

Ne sont pas compris dans le prix du séjour :

- La prise de licence et d'assurance,
- Les achats personnels, ainsi que toutes dépenses liées à des activités non prévues au programme,
- Les frais médicaux, ils pourront être avancés mais seront refacturés.

Règlement du séjour :

Le séjour doit être intégralement réglé lors de l'inscription.

Les règlements doivent être effectués à l'ordre du CDSA 38 par chèque (bancaire ou postal), par virement bancaire ou par Chèques Vacances ANCV.

Désistement/Annulation

Le CDSA 38 se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre de participants s'avère insuffisant.

Toute annulation du participant après inscription devra être signalée par écrit (courrier postal ou mail) et entraînera la perception de frais d'annulation :

- du jour de l'inscription au 8ème jour avant le début du séjour : aucun frais ne sera retenu,
- du 7ème jour à l'avant veille du début du séjour : 25% du montant total sera retenu.
- de l'avant veille au début du séjour : 50% du montant total sera retenu.

Aides Financières

Nous acceptons :

Pour le règlement du séjour :

- les chèques ANCV,

Pour la prise de licence :

- Pour les 10-15 ans : le «Pass'sport» du pack Loisirs donne une réduction de 15 € (Info sur isère.fr),
- Pour les 15-25 ans : Le Pass'Région donne une réduction de 30 € sur l'adhésion à un club sportif (Infos sur jeunes.auvergnerhonealpes.fr).

Les organismes suivants peuvent accorder des aides couvrant tout ou partie des frais du séjour :

(se renseigner directement auprès d'eux) :

- Demande de participation financière pour les Jeunes auprès de la MDA,
- Demande de participation financière pour les Adultes : demande de PCH (Prestation de Compensation du Handicap) au titre des aides spécifiques ou exceptionnelles ou au titre des aides pour les surcoûts liés au transport,. S'y prendre très à l'avance, les délais de réponse sont longs,
- Les mutuelles,
- Services Sociaux : DDCS,
- Les communes et CCAS,
- Les comités d'entreprises : les structures employant plus de 50 salariés peuvent prendre en charge une partie ou la totalité d'un séjour,
- La CPAM dispose d'un fonds de secours exceptionnel (dans les cas de situation financière très difficile),
- Les caisses de retraite,
- Associations diverses (Secours populaires, Secours catholique...).

Dans tous les cas, l'attestation de prise en charge financière est à fournir au moment de l'inscription.

Droit à l'image

Les parents ou représentants légaux des personnes accueillies sur le séjour autorisent le CDSA 38 à utiliser gracieusement photos ou films où figure leur enfant dans le cadre des activités des séjours sportifs pour utilisation dans les brochures ou sur le site Internet de l'Association. Si vous ne souhaitez pas que le CDSA 38 utilise photos et films de vos enfants, joindre une lettre au dossier d'inscription le mentionnant.

Loi informatique et libertés

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, n°78/17 du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.



Séjour Destination Neige

19 au 23 février 2018

CDSA 38

7 Rue de l'Industrie 38 327 EYBENS Cedex

Tel. : 04.76.26.63.82 / Mobile : 06.33.54.79.55

E-mail : emilie.cdsa38@gmail.com

sportadapte38.fr

Loisirs
Sport Adapté

Nom :

Prénom :

Age :

Dossier sportif 2017-2018 :

- Renouvellement dossier sportif (un dossier a été établi en 2016-2017)
- Nouveau dossier sportif 2017-2018 (pas de dossier établi de 2016-2017)
- Dossier sportif 2017-2018 déjà fourni

Fiche traitement : Oui Pas de traitement

Choix activités (les 2 sont possible) :

- Ski alpin
- Ski Nordique : Alternatif (dans les rails) ou Skating (hors des rails)

Matériels personnels :

- Luge Casque Raquettes à neige Bâtons de marche
- Matériel Ski Alpin Matériel ski nordique

Si besoin de location :

Pointure :

Taille :

Désignation	Prix indicatif	Prix à payer
Séjour Destination Neige du 19 au 23 février 2018	595,00 €
TOTAL à payer lors de l'inscription		=

Cadre réservé au CDSA 38

N°Facture :

Nom :

Prénom :

A barrer si pas de traitements

TRAITEMENTS MEDICAUX					
DESIGNATION	POSOLOGIE				
	Matin	Midi	Soir	Coucher	Autres

AUTRES (Injections, soins médicaux spécifiques...)					
DESIGNATION	POSOLOGIE				
	Matin	Midi	Soir	Coucher	Autres

Un pilulier nominatif et une copie de l'ordonnance correspondante seront à amener pour le séjour.